

Service des finances

**Rencontre avec
les directeurs
exécutifs et les
responsables
administratifs**

20 octobre 2015

Ordre du jour

- Présentation de la migration PeopleSoft-Financier 9.2
- Présentation des états financiers au 30 avril 2015
- Regroupement des acquéreurs de transactions de cartes de débit et crédit
- Point d'information – Budget
- Modification de la Politique d'octroi de contrats d'approvisionnement, de services ou de travaux de construction de l'Université Laval (POCUL)
- Dossier téléphonie cellulaire
- Suivi des recommandations des organismes fédéraux
- Varia

→ Présentation de la migration PeopleSoft-Financier 9.2

Amélie Bourdages
Chef de projets (RI), DTI

Julie Hamel
Conseillère en formation, SF

Migration PeopleSoft 9.2

→ **Ordre du jour**

- ✓ Retour sur le mandat (Implantation phase 1)
- ✓ État de situation
- ✓ Modes de communication et de formation prévus

Migration PeopleSoft 9.2

→ Migration technologique

- ✓ PeopleSoft FSCM 9.2 (application financière)
- ✓ Peopletools 8.54 (outil de développement DTI)
- ✓ BD Oracle 12c (base de données)

Migration PeopleSoft 9.2

→ Liste des améliorations techniques

- ✓ Archivage des données transactionnelles
- ✓ Révision de l'intégration RIC (données institutionnelles)
- ✓ Passage en langage de base canadien-français
- ✓ Retrait du serveur de fax
- ✓ Mise à niveau des différents paliers requis pour le projet avec les normes de la DTI (environnement)

Migration PeopleSoft 9.2

→ État de situation

- ✓ Finaliser la reconduction des personnalisations
- ✓ Tests fonctionnels des pilotes de systèmes du Service des finances
- ✓ Planification détaillée de la migration, des tests systèmes intégrés externes et du contrôle qualité
- ✓ Planification de la formation

Migration PeopleSoft 9.2

→ Échéancier escompté

- ✓ La version 1 de l'échéancier nous mène à une migration lors de la fin de semaine du 24 juin ou du 1^{er} juillet 2016
- ✓ La date sera confirmée par le Service des finances au cours de l'automne et vous sera communiquée dès que possible

Migration PeopleSoft 9.2

→ Modes de communication et de formation prévus (échancier à déterminer)

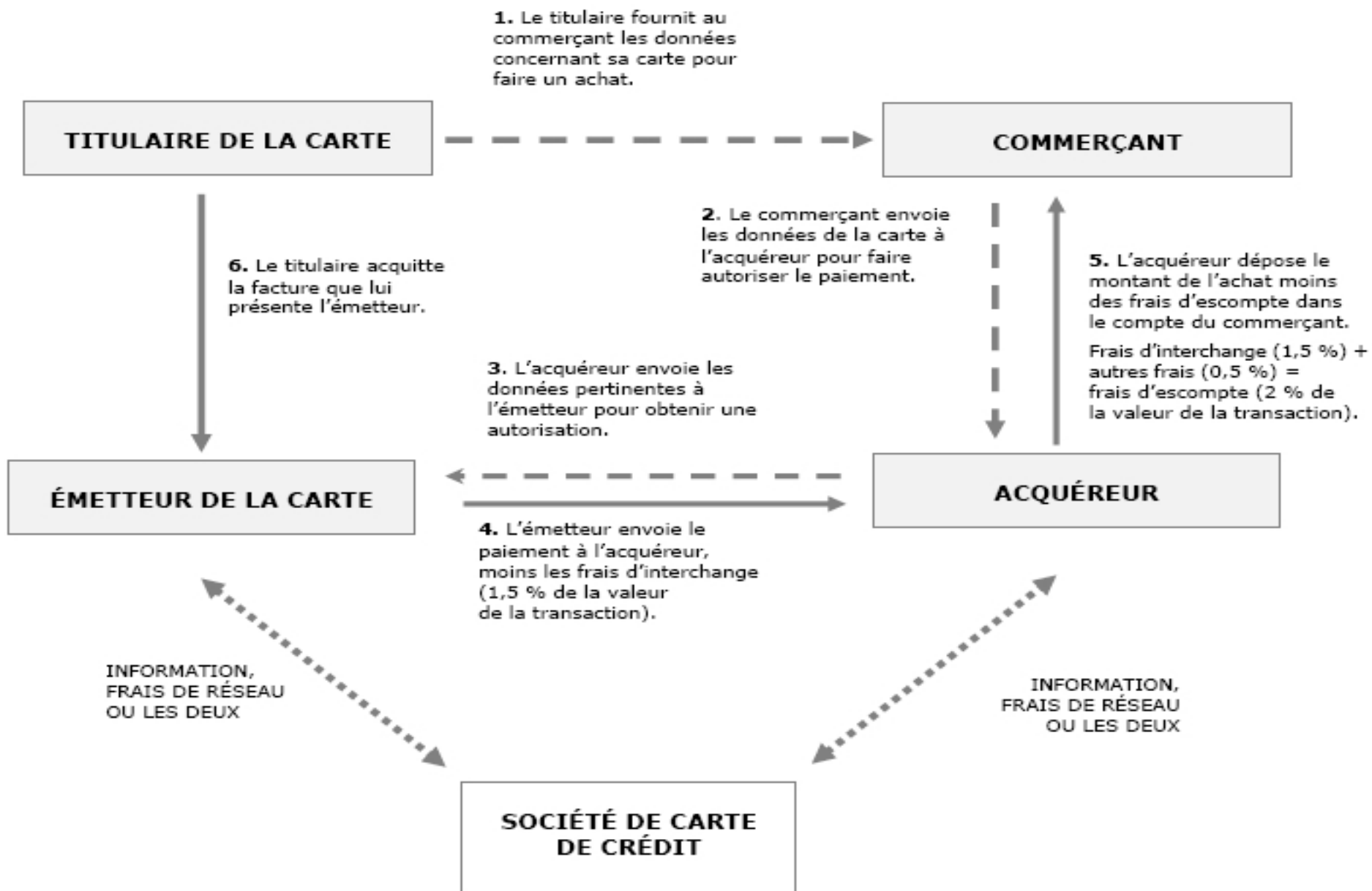
- ✓ Plan de communication en élaboration
- ✓ Séances d'information
- ✓ Capsule de survol des changements
- ✓ Documentation abrégée pour les transactions
- ✓ Périodes d'expérimentation en laboratoire
- ✓ Support téléphonique à la ligne 10 000

**→ Présentation des états
financiers au 30 avril 2015**

**Martin Ayotte
Directeur adjoint - Comptabilité**

**→ Regroupement des
acquéreurs de transactions
de cartes de débit et crédit**

Jean Grégoire
Trésorier



- Transfert de fonds
- - - - - Transfert de données
- Transfert de données et de fonds

Regroupement des acquéreurs de transactions de cartes de débit et crédit

Rôles de l'acquéreur

- ✓ Transmet des données entre l'émetteur et le commerçant auquel il fournit des services de traitement des transactions.
- ✓ Paie les frais d'interchange à l'émetteur et perçoit des frais d'escompte auprès des commerçants avec lesquels il traite.
- ✓ Les acquéreurs sont Chase Paymentech, Optimal Payment, Global Payments et Solutions Moneris.

Volume 2014 par acquéreur

			\$	\$ en %	nombre	nombre en %
Optimal Payments (Desjardins)			30 722 826 \$	74,65%	340 180	54,71%
Global Payments (BNC-Mastercard)			5 850 017 \$	14,21%	31 734	5,10%
Moneris (BMO + RBC)			2 328 631 \$	5,66%	216 043	34,75%
Chase-Paymentech (BNS)			2 254 951 \$	5,48%	33 803	5,44%
		Total:	41 156 425 \$	100,00%	621 760	100,00%

Frais bancaires 2015

	avril	mai	juin	juillet	annualisé
Optimal/ Desjardins	31 602,07 \$	28 149,17 \$	18 415,03 \$	23 435,79 \$	304 806,18 \$
Global/ Mastercard	9 893,40 \$	9 467,04 \$	5 801,45 \$	9 180,49 \$	103 027,14 \$
Moneris	5 756,20 \$	4 154,14 \$	3 216,62 \$	1 925,95 \$	45 158,73 \$
Paymentech	2 962,40 \$	2 371,70 \$	2 332,40 \$	2 596,97 \$	30 790,41 \$
Ludik	2 293,77 \$	662,93 \$	429,54 \$	320,14 \$	11 119,14 \$
Grand total	52 507,84 \$	44 804,98 \$	30 195,04 \$	37 459,34 \$	494 901,60 \$

Tarification

		en 2014	mai 2015	fin 2015
OPTIMAL				
	Visa Desjardins	1,790%	1,790%	1,640%
	Visa Infinite & Entreprise	1,980%	1,890%	1,740%
	Visa International	2,780%	2,690%	2,540%
	Mastercard	2,180%	2,067%	1,837%
	débit	0,057 \$	0,057 \$	0,057 \$
GLOBAL				
	Mastercard	De 1,927% à	2,642%	
		moyenne:	2,0796%	1,837%
CHASE PAYMENTECH				
	Visa		1,880%	1,640%
	Visa Infinite & Entreprise		2,305%	1,740%
	Visa International		2,780%	2,540%
	Mastercard		1,880%	1,837%
	Mastercard International		2,280%	1,837%
MONERIS				
	Visa		1,777%	1,640%
	Mastercard		4,540%	1,837%

Regroupement des acquéreurs de transactions de cartes de débit et crédit

Conséquences

- ✓ Simplification des processus
- ✓ Meilleure tarification pour tous (y compris ceux qui ne changent pas)
- ✓ Facilitera la possibilité d'un appel d'offres global ultérieurement
- ✓ Demandra un peu d'effort et d'adaptation pour certains
- ✓ Contribution de la DTI et du Bureau de la sécurité de l'information nécessaire

→ Point d'information – Budget

Louise Leblanc
Directrice adjointe - Budget

Point d'information - Budget

- **Première reddition de compte et mise à jour des plans d'action**
 - ✓ vendredi 23 octobre
- **Deuxième ajustement de la formule de croissance/décroissance de l'effectif étudiant**
 - ✓ semaine du 23 novembre

→ **Modification de la Politique d'octroi de contrats d'approvisionnement, de services ou de travaux de construction de l'UL (POCUL)**

Sébastien Bournival
Conseiller en approvisionnement

Modification de la POCUL

Sujets

- Directive du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)
- Autorisation des marchés financiers (AMF)
- Principes de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP)

Modification de la POCUL

Directives du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)

- **Décembre 2012, adoption de la *Loi sur l'intégrité en matière de contrat public***
- ✓ Le Secrétariat du Conseil du trésor est devenu le ministre responsable de l'application de la *Loi sur les contrats des organismes publics pour les organismes du réseau de l'éducation*
- **Objectif des directives : transparence et application cohérente des lois applicables**
- **Reddition de compte au SCT et sur le SEAO**
- ✓ Exemples : contrat de gré à gré, une seule soumission conforme, dépassement de coûts, etc.

Modification de la POCUL

Directives du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)

- Août 2015 : Directive concernant le fonctionnement des comités de sélection (qualité)

Quatre modes d'attribution, appel d'offres public

UNIQUEMENT UN PRIX
selon le prix le plus bas
conforme

QUALITÉ MINIMALE ET UN PRIX
selon le prix le plus bas

RAPPORT QUALITÉ-PRIX
selon le prix ajusté le plus
bas

QUALITÉ SEULEMENT
selon la note finale la plus
élevée

Modification de la POCUL

Directives du Conseil du trésor

- Comité de sélection doit être constitué avant le lancement de l'appel d'offres (minimum de 3 membres)
- Au moins un membre externe à l'Université Laval
- Chargé de projet ou un membre du CA ne peuvent être membre du comité de sélection
- Aucun lien hiérarchique entre les membres
- Secrétaire de comité : diverses obligations

Modification de la POCUL

Autorité des marchés financiers (AMF)

- **Objectif** : les entreprises doivent démontrer qu'elles satisfont aux exigences d'intégrité
- **Seuil** :
 - ✓ 40 M\$ en janvier 2013 à 5 M\$ (construction) et 1 M\$ (service) en novembre 2015
 - ✓ Applicable pour les contrats de construction et de services

Modification de la POCUL

Principes de la LCOP

- ✓ Confiance du public
- ✓ Transparence dans les processus contractuels
- ✓ Traitement intègre et équitable des concurrents
- ✓ Accessibilité aux marchés pour les concurrents qualifiés
- ✓ Processus efficient et efficace tenant compte des besoins en développement durable
- ✓ Système d'assurance qualité
- ✓ Reddition de compte et bonne gestion des fonds publics

Modification de la POCUL

D'autres changements sont à venir concernant la *Politique d'octroi de contrats d'approvisionnement, de services ou de travaux de construction de l'Université Laval*

Questions?

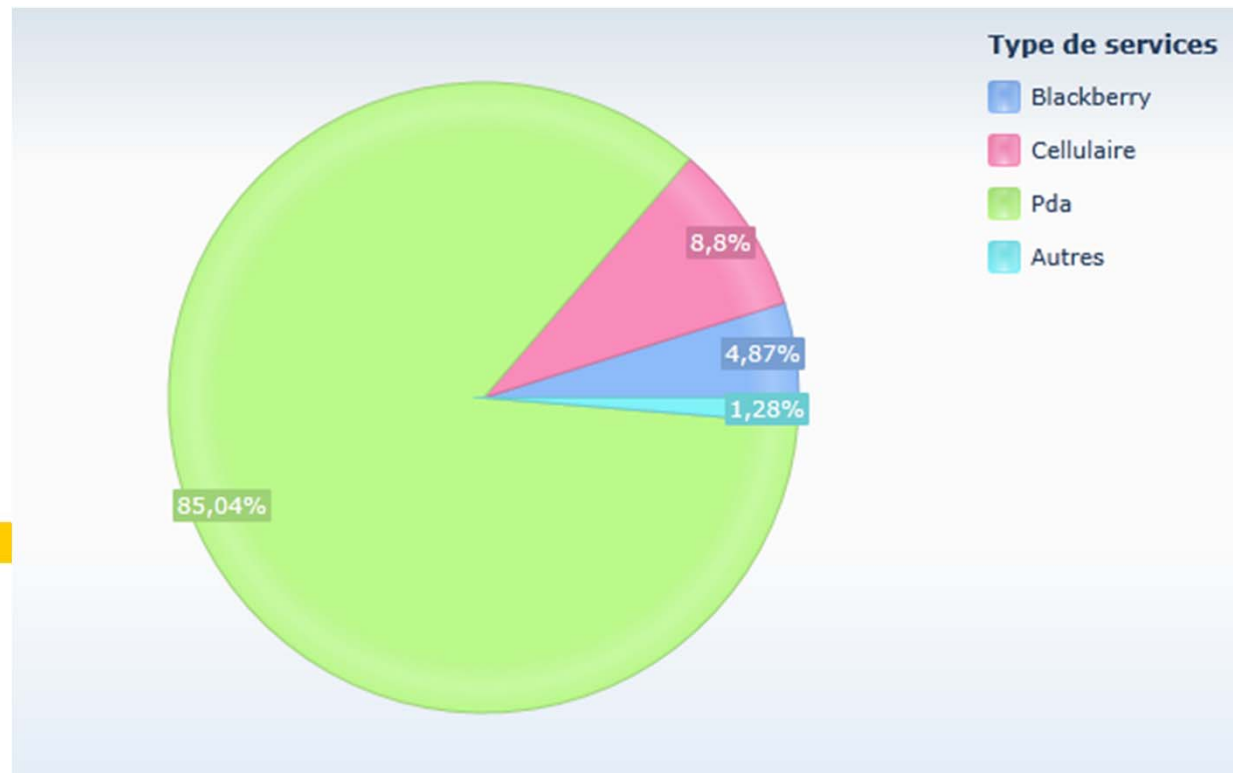
→ Dossier téléphonie cellulaire

Marie-Michèle Couture
Conseillère en approvisionnement

Téléphonie cellulaire

→ Portrait du parc

- ✓ 650 appareils avec lignes (cellulaire, téléphone intelligent, iPad et clé internet)
- ✓ 30 % professeurs, 30 % professionnels ou employés de soutien et 40 % direction



Téléphonie cellulaire

→ Portrait du parc

Coût total annuel : 420 k\$



Téléphonie cellulaire

→ Forfaits et coûts

- ✓ Cellulaire = 10 \$ / mois
- ✓ Téléphone intelligent = 30 \$ / mois
- ✓ Clé internet ou carte Sim = 23 \$ / mois
- ✓ Option texto = 5 \$ / mois
- ✓ Option Radio-talk = 15 \$ / mois
- ✓ Forfait itinérance :
 - voix et texto : divers forfaits en fonction des destinations et de la consommation prévue (doit être ajouté par courriel)
 - Flex data automatique
- ✓ **Coût mensuel moyen par ligne = 48 \$ / mois**

Téléphonie cellulaire

→ Enjeux

- ✓ Appareils dont l'utilisation personnelle peut être importante et engendrer des coûts importants pour l'institution
- ✓ L'utilisation personnelle est considérée comme un avantage fiscal

Téléphonie cellulaire

→ Exemple

Top 10 des frais reliés à des messages textes en 2014-2015

Employé	ID service	Département	Coût des messages
	(418) 931-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	872,00 \$
	(418) 580-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	774,30 \$
	(418) 655-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	553,25 \$
	(418) 564-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	548,25 \$
	(581) 307-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	502,30 \$
	(418) 559-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	496,00 \$
	(418) 928-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	443,35 \$
	(418) 554-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	392,10 \$
	(418) 905-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	351,00 \$
	(418) 670-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	345,20 \$

Téléphonie cellulaire

→ Exemples

Top 10 des coûts annuels les plus élevés en 2014-2015

Employé	ID service	Département	Raison	Coût
	(418) 254-000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	Itinérance	4 017,13 \$
	(418) 570-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	Data	3 116,40 \$
	(418) 254-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	Itinérance	2 591,13 \$
	(418) 655-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	Text Msg	2 331,50 \$
	(418) 564-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	Data	2 322,64 \$
	(418) 558-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	Itinérance	2 297,84 \$
	(418) 930-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	Data	2 296,43 \$
	(418) 572-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	Data	2 050,55 \$
	(418) 254-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	Data	1 973,34 \$
	(418) 655-0000	UNIVERSITE LAVAL - 111177088	Itinérance	1 972,89 \$

Téléphonie cellulaire

Justification d'un appareil connecté

- **Un besoin professionnel réel doit justifier l'acquisition d'une ligne**
- ✓ Besoin d'être rejoint en tout temps (urgences)
- ✓ Déplacements fréquents sur le campus ou hors campus durant lesquels l'employé doit être rejoint afin de répondre à des urgences
- ✓ Déplacements fréquents dans des endroits sans connexion WiFi et durant lesquels l'employé est appelé à travailler

Téléphonie cellulaire

→ Révision des règles financières UL (juin 2015)

- ✓ Seuls les membres de la direction (direction exécutive et doyens) sont reconnus d'office pour avoir besoin d'un appareil connecté.
- ✓ Pour tous les autres employés (directeurs adjoint/de département, professeurs, professionnels et employés de soutien), le besoin doit être justifié et approuvé par un membre de la direction (direction exécutive, direction de service ou doyen).

Téléphonie cellulaire

→ Nouvelle procédure

- ✓ Deux formulaires qui doivent démontrer le besoin et l'autorisation de la direction :
 - professeurs
 - direction et autres employés

Téléphonie cellulaire

→ Professeurs

- ✓ Peuvent acquérir les appareils avec les comptes de soutien académique
- ✓ Comptes admissibles :
 - Fonds de fonctionnement de l'unité (avec l'autorisation de la direction)
 - Recherche avec courriel d'admissibilité de l'organisme subventionnaire
- ✓ Non admissible sur les comptes de soutien académique

Téléphonie cellulaire

→ Direction et autres employés

✓ Comptes admissibles :

- Fonds de fonctionnement de l'unité (avec l'autorisation de la direction)
- Recherche avec courriel d'admissibilité de l'organisme subventionnaire (ex. : professionnel de recherche)

Téléphonie cellulaire

→ Gestion contractuelle

- ✓ Fin du contrat : Mai 2016
- ✓ Automne 2015 : Planification de l'appel d'offres avec le GACEQ (30 000 lignes pour les réseaux de l'éducation et de la santé)
- ✓ Si changement de fournisseur, environ 30 lignes devront payer des pénalités
- ✓ Vise l'amélioration de la tarification, de la gestion de l'itinérance et ...

des suggestions?

Téléphonie cellulaire

→ Conclusion

- ✓ Dans le contexte de :
 - l'application des nouvelles règles financières
 - le renouvellement de l'appel d'offres où l'Université doit donner le nombre de lignes qu'elle compte utiliser durant le prochain contrat ($\pm 15\%$)
- ✓ Début d'une opération d'analyse du parc en collaboration avec chacune des unités

Téléphonie cellulaire

→ Conclusion (suite)

- ✓ Chacune des unités sera invitée à analyser son parc de lignes cellulaires et de connexions internet
- ✓ Résultats de cette opération :
 - lignes conservées, justifiées et autorisées par écrit via les formulaires d'autorisation (mise à jour des coordonnées de facturation, des noms des détenteurs de lignes, des coordonnées du supérieur)
 - forfaits diminués (ex. : cellulaire uniquement ou transformation des appareils en radiocellulaire)
 - lignes fermées
 - lignes transférées aux individus en leur nom personnel

**→ Suivi des recommandations
des organismes fédéraux**

Nicolas Fortin
Responsable secteur Recherche

Suivi des recommandations

- **Compréhension des notions et actions mises en place**
- ✓ Rôles et responsabilités (approbateur et vérificateur)
- ✓ Vérification de l'admissibilité et de la conformité des dépenses selon les règles directrices des organismes
- ✓ Pièces justificatives adéquates et détaillées (frais de déplacement et de séjour, frais partagés)
- ✓ Processus officiel de délégation, formulaire et implications entourant la délégation
- ✓ Autorisation tangible de toutes les dépenses par le titulaire ou par son représentant

→ **Merci!**